

Ordre du jour

1. Nomination à la présidence de l'assemblée.	2
2. Acceptation des nouvelles et des nouveaux membres.	2
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour.	2
4. Lecture et adoption des procès-verbaux.	2
4.1 Lecture et adoption du procès-verbal de la 200 ^e assemblée générale tenue le 31 mars 2021, et suites.	2
4.2 Lecture et adoption du procès-verbal de la 201 ^e assemblée générale tenue le 14 avril 2021, et suites.	3
4.3 Lecture et adoption du procès-verbal de la 202 ^e assemblée générale tenue le 6 mai 2021, et suites.	3
5. Entérinements.	3
5.1 Entérinement de la résolution #42.4 de la réunion du bureau exécutif (candidatures à des comités).	3
5.2 Entérinement du choix du département d'Arts visuels pour combler le poste au comité sur la politique culturelle.	4
6. Élections – postes à combler :	4
Nomination d'un.e président.e d'élections et d'un.e secrétaire d'élections.	4
Nomination d'un directeur d'élection et de deux scrutateurs.	4
6.1 Comité de la réussite éducative et de la persévérance scolaire (I-04). Secteur D.	4
6.2 Comité consultatif de la recherche (I-08).	4
6.3 Comité de sélection des projets de mobilité étudiante hors Québec (I-10).	5
6.4 Comité des sujets sensibles (I-12).	5
6.5 Comité permanent lié à la politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel (I-16). 1 poste : mandat de deux ans.	5
7. État de la situation sur l'entente de principe.	5
8. Informations :	6
8.1 Négociation locale.	6
8.2 Rentrée d'automne et décisions prises en lien avec la COVID.	6
8.3 Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur.	7
8.4 Suivis CRT.	8
8.5 C'Viable.	8
9. Divers.	9
10. Levée de l'assemblée.	9

1. Nomination à la présidence de l'assemblée.

Résolution 203.1

« Il est proposé de nommer Catherine Ladouceur à la présidence d'assemblée. »

Julie Dionne propose et Noémi Roy appuie.

Adoptée à l'unanimité.

2. Acceptation des nouvelles et des nouveaux membres.

Résolution 203.2

« Il est proposé d'accepter les sept nouvelles et nouveaux membres qui suivent :

- Marie-Ève Jean (Chimie)
- Benoît Côté (Philosophie)
- Nicolas Payre (T. de l'informatique)
- Firmin Havugimana (Philosophie)
- Kiev Renaud (Littérature et communication)
- Michaël Sage (Biologie)
- Kellie Royer (T. d'éducation à l'enfance). »

Sonia Moffatt propose et Geneviève Machoël appuie.

Adoptée à l'unanimité.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Résolution 203.3

« Il est proposé d'adopter l'ordre du jour présenté. »

Brigitte Langlois propose et Pierre-Olivier Girard appuie.

Adoptée à l'unanimité.

4. Lecture et adoption des procès-verbaux.

4.1 Lecture et adoption du procès-verbal de la 200^e assemblée générale tenue le 31 mars 2021, et suites.

Résolution 203.4

« Il est proposé d'adopter le procès-verbal de la 200^e assemblée générale tenue le 31 mars 2021 tel que présenté. »

Julie Dionne propose et Jean-Luc Filion appuie.

Adoptée à l'unanimité.

- **Suites** : il n'y a pas de suites au procès-verbal.

4.2 Lecture et adoption du procès-verbal de la 201^e assemblée générale tenue le 14 avril 2021, et suites.

Résolution 203.5

« Il est proposé d'adopter le procès-verbal de la 201^e assemblée générale tenue le 14 avril 2021 tel que présenté. »

Nicolas Caron propose et Sophie Hébert appuie.

Adoptée à l'unanimité.

○ **Suites :**

- 6.1 Julie Dionne fait un suivi concernant le droit d'abstention lors des votes organisés par la CSN avec Simple sondage. La conseillère à la mobilisation tente d'obtenir cette option. La présidence aimerait que la prochaine AG soit en présence pour éviter cela. La présidente continue à suivre ce dossier.

4.3 Lecture et adoption du procès-verbal de la 202^e assemblée générale tenue le 6 mai 2021, et suites.

Résolution 203.6

« Il est proposé d'adopter le procès-verbal de la 202^e assemblée générale tenue le 6 mai 2021 tel que présenté. »

Michèle Le Risbé propose et Amélie Gauthier appuie.

Adoptée à l'unanimité.

- **Suites :** il n'y a pas de suites au procès-verbal.

5. Entérinements.

5.1 Entérinement de la résolution #42.4 de la réunion du bureau exécutif (candidatures à des comités).

Catherine Ladouceur explique le contexte et les raisons de ce point.

Résolution 203.7

« Il est proposé que l'assemblée générale entérine la résolution 42.4 du bureau exécutif :

Résolution 42.4 (bureau exécutif, 42^e réunion tenue le 14 juin 2021) :

« Il est proposé que l'exécutif du SPECS entérine les candidatures soumises pour les comités suivants en attendant que l'assemblée générale puisse les entériner à son tour :

- **I-13: Politique culturelle :**
Langues modernes: Nathalie Trudel;
Musique: Jean-Philippe Dutil.
- **I-14 Éthique des animaux :**
Technologies de laboratoire: Marie-Hélène Laprise;
Santé animale: Susie Lépine désignée par intérim pour l'automne 2021 alors que Martine Nadeau a le mandat pour jusqu'en 2022-2023.
- **I-15: Biosécurité :** *Technologies de laboratoire: Louise Bouchard. »*

Jean-Thomas Courchesne propose et Nicolas Huppé appuie.

Adoptée à l'unanimité.

- Des membres de l'assemblée posent des questions au sujet du fonctionnement de cette résolution.

5.2 Entérinement du choix du département d'Arts visuels pour combler le poste au comité sur la politique culturelle.

Résolution 203.8

« Il est proposé que l'assemblée générale entérine le choix du département d'Arts visuels en ce qui concerne la candidature de Patric Lacasse au comité de la politique culturelle. »

Michèle Le Risbé propose et Claudine Desautels appuie.

Adoptée à l'unanimité

6. Élections – postes à combler :

Nomination d'un.e président.e d'élections et d'un.e secrétaire d'élections.

Résolution 203.9

« Il est proposé de désigner Catherine Ladouceur comme présidente d'élection et Evelyne Letendre comme secrétaire d'élections. »

Jean-Luc Filion propose et Noémi Roy appuie.

Adoptée à l'unanimité.

Nomination d'un directeur d'élection et de deux scrutateurs.

Résolution 203.10

« Il est proposé que Jean-Thomas Courchesne soit directeur d'élections et que Jean Fradette et Geneviève Charest soient scrutateurs pour les élections. »

Steve McKay propose et Noémie Darveau appuie.

Adoptée à l'unanimité

6.1 Comité de la réussite éducative et de la persévérance scolaire (I-04).

Secteur D – mandat de deux ans.

Ouverture de la période de mise en nomination :

- Aucune candidature n'est proposée.

Fermeture de la période de mise en nomination.

- Le poste demeure vacant.

6.2 Comité consultatif de la recherche (I-08).

2 postes : un mandat de deux ans et un mandat d'un an (les deux personnes élu.es se partageront les deux postes).

Ouverture de la période de mise en nomination :

- Johanne Roby se propose.

Fermeture de la période de mise en nomination.

- **Johanne Roby** est élue par acclamation. **Un poste demeure vacant.**

6.3 Comité de sélection des projets de mobilité étudiante hors Québec (I-10).

2 postes : un mandat de deux ans et un mandat d'un an (les deux personnes élu.es se partageront les deux postes).

Ouverture de la période de mise en nomination :

- Marie Bolduc se propose (note : elle souhaite se présenter pour une année seulement).

Fermeture de la période de mise en nomination.

- **Marie Bolduc** est élue par acclamation. **Un poste demeure vacant.**

6.4 Comité des sujets sensibles (I-12).

2 postes : un mandat de deux ans et un mandat d'un an (les deux personnes élu.es se partageront les deux postes).

Ouverture de la période de mise en nomination :

- Julie Dionne se propose.
- John Taylor-Johnston se propose.

Fermeture de la période de mise en nomination.

- **Julie Dionne** et **John Taylor-Johnston** sont élu.es par acclamation.

6.5 Comité permanent lié à la politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel (I-16).

1 poste : mandat de deux ans.

Ouverture de la période de mise en nomination :

- Julie Dionne se propose.

Fermeture de la période de mise en nomination.

- **Julie Dionne** est élue par acclamation.

7. État de la situation sur l'entente de principe.

Mathieu Poulin-Lamarre présente l'état de la situation. Il explique son rôle cette année, en tant qu'agent de grief avec Amélie Gauthier et Jean-Luc Fillion. L'exécutif n'a toujours aucune entente en main. Il retrace la chronologie des discussions dans le cadre de la négociation. Il rappelle qu'un blitz de négociation a eu lieu en juin pour tenter de finaliser l'entente, mais que l'entente ne semble plus convenir au CPNC. Cinq points litigieux sont expliqués : ouverture de postes en lien avec les ressources EESH, formation à distance, taux de rémunération pour les activités autres que l'enseignement, rétroactivité à la suite de la révision de droites programmes, échelle salariale pour les chargés de cours. Un regroupement cégep aura lieu cette semaine, le vendredi 17 septembre, afin d'informer l'exécutif des dernières nouvelles. Le comité de négociation a déposé une demande de conciliation afin de faire sortir

la négociation de l'impasse. La partie patronale n'a toujours pas accepté cette demande. La situation devient pénible pour les membres et les syndicats impliqués, car la négociation stagne depuis un bon moment. L'exécutif s'engage à informer les membres dès que de nouvelles informations seront reçues.

L'exécutif propose de répondre aux questions des membres :

- Un membre demande quand débutera la prochaine négociation : le nouveau comité de négociation pour la prochaine négociation devrait être élu en octobre.
- Un membre demande si des moyens sont envisagés pour augmenter la pression : lors d'un regroupement cégep, une position a été adoptée au sujet d'éventuels moyens de pression lourds. L'exécutif précise qu'une pression a été mise auprès de la direction locale afin qu'elle s'implique davantage.

La présidente d'assemblée, Catherine Ladouceur, présente la recommandation.

Résolution 203.11

« Il est proposé que le SPECS-CSN donne son appui au comité de négociation et de mobilisation de la FNEEQ dans sa volonté de faire respecter les termes de l'entente convenue le 22 juin entre les parties. »

Philippe Langlois propose et Dominique Dubuc appuie.

Adoptée à l'unanimité.

- Des questions d'éclaircissement sont posées concernant le rangement 23.

8. Informations :

8.1 Négociation locale.

Julie Dionne explique que l'exécutif a demandé à rencontrer la direction dès le retour des vacances afin d'avoir des engagements de la direction locale sur des points de l'entente de principe. Les discussions se sont arrêtées à cause de la non-réception de l'entente. Toutefois, le travail à ce sujet se poursuit. Il semble y avoir une bonne ouverture de la part de la direction pour maintenir des ententes qui étaient déjà en place localement et sont plus avantageuses que certains gains obtenus dans la convention.

8.2 Rentrée d'automne et décisions prises en lien avec la COVID.

- Amélie Gauthier explique que les consignes pour la rentrée d'automne ont été négociées au retour des vacances. Les lignes directrices visaient le maintien des consignes connues, entre autres les deux semaines de flottement en début de session. De plus, l'exécutif cherche à éviter que les professeur.es aient à faire des accommodements en cas de confinement de certain.es étudiant.es. La nécessité de ramener la professionnelle qui gère les cas de retrait a été entendue (elle est de retour en poste).
 - Un membre souligne qu'une confusion est perceptible concernant le fait que certaines mesures sanitaires pourraient changer. Il semblerait que la confusion ne soit pas seulement au cégep, mais à plus grande échelle.
 - Un membre aborde le retrait du soutien au Centre des médias au sujet des reprises d'évaluations. L'exécutif fera le suivi à ce sujet.
- Il est question du sondage volontaire à propos du statut vaccinal. La membre de l'exécutif explique que ce sondage pourrait permettre d'éviter le retrait (l'isolement) d'un.e membre. Elle rappelle qu'il n'est pas obligatoire de remplir ce sondage.
- Hier, dans les médias, il a été question que tous les établissements d'enseignement doivent partager leurs données avec la Santé publique. L'exécutif va poser des questions pour inviter la

direction et le ministère à la prudence. L'exécutif va écrire une lettre à la députée pour dire que des décisions démocratiques devraient s'appliquer dans ce cas. Il semblerait que la direction attende un avis légal avant de transmettre les données.

- Jean-Luc Fillion explique que la vaccination est obligatoire pour les employé.es et les stagiaires en milieu de soins de la santé. Le ministre a annoncé un décret à ce sujet. Cela touchera nos collègues en Soins infirmiers et leurs stagiaires. La mesure sera en vigueur le 15 octobre. Donc, les membres devraient se faire vacciner dès maintenant pour être couverts pour cette date. Le texte du décret devrait arriver bientôt. L'exécutif est en communication avec une conseillère de la FNEEQ afin de connaître les mesures qui seront appliquées dans les cas de personnes non vaccinées. Le membre de l'exécutif rappelle qu'il sera question ici d'un décret, donc pas d'une négociation ni d'une discussion à ce sujet. La jurisprudence autour de la contrainte excessive sera examinée. Le rôle de l'exécutif sera de s'assurer que l'interprétation de la direction en lien avec ce décret sera raisonnable et que le processus d'évaluation des alternatives sera fait avec rigueur.
 - Un membre manifeste son désir de voir l'exécutif affirmer son accord par rapport à la vaccination (donc que les demandes de l'exécutif ne soient pas interprétées comme allant contre la vaccination). L'exécutif souligne que sa position est de s'assurer de la prudence par rapport à la collecte de données sensibles.
 - Une membre s'interroge sur la possibilité pour les étudiant.es de demander un *Incomplet Covid*. L'exécutif mentionne que ce sera disponible seulement pour des raisons Covid jusqu'au 1^{er} décembre. Toutefois, si des étudiant.es ne sont pas vacciné.es, il n'est pas certain qu'ils puissent se prévaloir de cette mesure puisque l'obligation était connue avant la date limite d'abandon régulière.

8.3 Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur.

Steve McKay résume les points saillants de ce document. Ce plan d'action vient avec 500 millions de dollars investis dans les cégeps. Ce membre mentionne des points à surveiller (qui pourraient être problématiques selon l'exécutif). D'abord, il souligne un constat : il y a moins d'étudiant.es en enseignement supérieur au Québec que ce qui serait souhaité, ce qui a un impact économique. Le document souligne que les résultats au secondaire augmentent alors que la réussite stagne au cégep. Quatre axes sont présentés dans le document : **accessibilité** (informations, publicités, obstacles économiques qui empêchent l'accès aux études, accessibilité des prêts et bourses, etc.), **transition** secondaire/collégial (lacune en compétences numériques et en utilisation des technologies de l'information, lacune en compétences langagières, ateliers et formations complémentaires à distance ou en mode hybride), **persévérance** (diplomation, compétence des enseignant.es avec les technologies, pédagogie inclusive, création d'équipes multidisciplinaires, cours écueils (1^{er} cours de philosophie et de littérature, certaines techniques aussi)), utilisation des **intelligences artificielles** pour collecter des données sur les étudiant.es. L'exécutif assurera une veille à ce sujet. Deux groupes de travail seront créés au sujet des cours écueil et l'exécutif sera à l'affût afin de voir qui sera sur ces comités. Le rapport devrait être approuvé le 31 décembre et entériné avec modifications en juillet.

- Un membre souligne que rien ne concerne l'engagement des étudiant.es dans ce document.
- L'exécutif mentionne aussi les redditions de compte associées à ce plan de réussite et la complexité de répartir les fonds de manière équitable et significative. L'exécutif souhaite suivre le dossier.

- Des membres mentionnent que les compétences langagières devraient être les plus importantes et les plus considérées, d'autres s'inquiètent des tâches qui pourraient être ajoutées aux professeurs.
- Certains membres s'inquiètent concernant les collectes de données qui pourraient être effectuées (est-ce que cela pourrait servir à évaluer les performances des enseignant.es ?).
- Des membres soulèvent le fait que des actions devraient peut-être plutôt être prises au secondaire puisque le collégial ne peut pas régler tous les problèmes.
- Des membres soulignent que l'exécutif devra être vigilant concernant l'enseignement à distance puisqu'il semble y avoir une vague en faveur de cette pratique.

8.4 Suivis CRT.

- Négociation du volet 2 : Amélie Gauthier explique que la direction a annoncé son souhait de faire une tournée de consultation au sujet des ressources au volet 2 (pour les coordinations). Devant l'exhaustivité du processus le CRT a émis des réserves dès le départ. L'équipe CRT a défendu l'idée de diminuer l'ampleur des rencontres et de diminuer la préparation nécessaire à cette rencontre pour les coordinations. Il est souhaité de limiter la consultation à certains éléments précis. L'exécutif souhaite éviter qu'il y ait un deuxième lieu de négociation et souhaite donc que le lieu d'échange soit le CRT. L'exécutif n'a toujours pas accepté la demande de la direction. Des tests doivent être effectués afin de voir combien de temps ces présentations demandent aux coordinations. L'exécutif veut que la direction présente son analyse et que les coordinations n'aient qu'à compléter et répondre aux questions. L'exécutif veut que la tâche soit digeste pour ses membres avant de prendre une entente avec la direction.
 - Une membre souligne que les membres du CRT ont vraiment beaucoup de travail et suggère qu'une proposition de l'AG pourrait être faite à ce sujet.
 - Un membre souligne que les coordinations de programme n'avaient pas été invitées à la rencontre de secteur où ce processus a été annoncé.
- Enveloppe de soutien aux étudiants et étudiantes en situation de handicap : il y aura un appel de projet pour l'hiver 2022. Certains projets ont pris fin, de l'encadrement a été déplacé aux ressources additionnelles et des centres d'aide ont été ramenés dans l'enveloppe EESH. Le nombre d'ETC disponible est encore inconnu. Le comité n'a toujours pas été convoqué pour déterminer comment les appels de candidatures vont se faire et l'exécutif a peu d'information pour le moment, mais les projets doivent être octroyés avant la fin du projet de répartition.
 - Une membre souligne que le temps file et que les membres doivent avoir le temps de soumettre des projets, donc il faudrait que l'information arrive bientôt.

8.5 C'Viable.

Mathieu Poulin-Lamarre explique qu'une consultation aura lieu cet automne en lien avec des classes extérieures. Le comité a lancé une consultation auprès de certains professeurs afin d'en arriver à des modèles qui seront présentés aux départements afin de recueillir leurs commentaires. Le comité voudrait connaître les besoins des départements. Michel Bélanger va chapeauter le projet. Les départements peuvent l'inviter dans leurs réunions. Un document à compléter sera envoyé. Deux modèles sont envisagés en ce moment : un hémicycle de style amphithéâtre et un espace circulaire. Cet espace près du pavillon 10 est déjà utilisé par certains professeurs. L'aménagement d'une classe extérieure est dans le plan stratégique du cégep, donc c'est un projet qui devrait être réalisé à court terme.

- Des membres s'interrogent sur la façon de réserver ces espaces.

- Des membres sont préoccupés par la coupe d'arbres et demandent à ce que les arbres soient préservés, ce qui semble être un souci du comité également.
- Une membre mentionne qu'un projet en lien avec le département d'éducation physique et à la santé devrait aussi avoir lieu et pourrait se situer autour de ces infrastructures. L'exécutif soutient que l'espace devrait être différent pour les deux projets et que des enjeux en ce qui concerne le son soient bien présents et pris en compte par le comité.

9. Divers.

Aucun point.

10. Levée de l'assemblée.

La présidente de l'exécutif remercie les membres présents à l'assemblée. La présidente d'assemblée félicite les nouveaux membres de l'exécutif pour leur première assemblée générale.

Résolution 203.12

« *L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé de lever l'assemblée à 13h30.* »

Georges Desmeules propose et Sophie Lambert appuie.

Adoptée à l'unanimité.

Catherine Ladouceur, présidence d'assemblée

Julie Dionne, présidente

Evelyne Letendre, secrétaire